

Une FSU fière de son indépendance

Pour une organisation syndicale, rédiger un Rapport d'Activité est toujours un exercice de mise en perspective ; le contexte politique, national et européen, les dynamiques internes et les marges de mobilisation s'entrechoquent en permanence dans un cadre où rien n'est jamais figé. La période qui nous intéresse, soit 2012/2015 aura été dominée par un changement à la tête de l'Exécutif national qui aurait dû constituer une rupture claire avec les orientations antérieures. La FSU, qui avait trouvé une fonction publique exsangue sous les coups répétés du gouvernement précédent, s'était clairement positionnée en faveur d'un changement radical d'orientation politique.

Quand le PS a accédé au pouvoir, les cartes ont été redistribuées sur le plan syndical: le front unitaire quasiment constant sous l'ère Sarkozy s'est morcelé : les syndicats proches du PS se sont mis en retrait et de fait les actions revendicatives interprofessionnelles ont connu une baisse de régime.

Pour notre part notre indépendance à l'égard des partis politiques ne s'est pas démentie quand il s'est agi de défendre nos valeurs et nos revendications.

Les attentats barbares contre Charlie Hebdo et surtout l'illusion d'une unité nationale retrouvée ont un temps remis au second plan les questions sociétales. Dans l'intervalle, le rouleau compresseur néo-libéral reprenait tranquillement sa course :

ANI, Pacte de Responsabilité, loi Macron, compressions budgétaires, maintien du gel des salaires, austérité,... les attaques amorcées avant ces événements se sont bel et bien poursuivies.

Plus récemment, la gestion de la crise grecque par l'Union Européenne a mis au jour ce que nous savions sur le déficit démocratique de cette institution et sa brutalité austéritaire.

S'y ajoute le fait d'avoir obligé les grecs à brader leurs biens publics, une manœuvre qui a profité, dans le cas des aéroports, à une entreprise allemande : une excellente affaire puisque plusieurs d'entre eux étaient très rentables. Certains parlent de « pillage des pauvres » ; on ne saurait mieux dire.

La FSU dans le contexte social Réunionnais

Le chômage à la Réunion est très élevé et le tissu économique fragile. En moyenne annuelle, il s'élève à 26,8 % de la population active (données 2014) et atteint 60 % chez les jeunes actifs. Il reste plus élevé qu'aux Antilles et en Guyane et près de trois fois supérieur à celui de l'Hexagone. Les Réunionnais sont aussi deux fois plus touchés par le sous-emploi. Dans ces conditions, la Fonction Publique reste attractive pour les demandeurs d'emploi. De fait, l'INSEE établit qu'un tiers des salariés de la Réunion relève du secteur public.

Particularité supplémentaire : le taux important de personnels précaires, en particulier dans la Fonction Publique Territoriale. En effet, forme de particularité locale inquiétante, le taux de personnels non-titulaires est en moyenne de 70 % dans les collectivités, soit la proportion exactement inverse de la France hexagonale.

Notre éloignement géographique nous conduit, en toute logique à construire nos revendications et nos actions à l'aune des questions propres à notre territoire : **langue, affectation des fonctionnaires ultramarins, précarité, vie chère et plus globalement impact local des orientations et décisions nationales.**

Emploi local : un point sur les CIMM (Centre des Intérêts Matériels et Moraux)

Nous sommes engagés dans un cadre unitaire (FSU, CGTR, Solidaires, CFTC, CFDT, UNSA) pour faire avancer le dossier des mutations des fonctionnaires ultramarins ; nous demandons l'extension du CIMM à toutes les fonctions publiques par son inscription dans les statuts pour permettre, comme pour les enseignants du secondaire, une priorisation vers un poste dans le territoire outremer de référence du candidat.

En effet, les CIMM définis par une série de critères précis, ouvrent droit, s'ils sont réunis, à une bonification du barème dans les procédures de mutation ; même s'il y a lieu d'en améliorer encore la mise en œuvre, ce critère permet de façon transparente de répondre à la problématique de l'emploi public local et celle de l'éloignement. Rappelons que le principe d'une priorité est un combat qu'a mené la FSU et qui avait permis aux enseignants originaires d'avoir une bonification de barème pour une affectation dans leur DOM. Toutefois, ce critère du lieu de naissance, jugé discriminatoire par la HALDE, a depuis été remplacé par celui des CIMM.

UNE UNITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE AUTOUR D'UN SYNDICALISME DE CONVICTIONS

Salaires, emploi, retraites, conditions de travail, services publics, ces mots d'ordre résument notre corpus revendicatif commun avec les organisations de salariés du privé. Toutefois, l'allégeance du gouvernement Hollande aux politiques austéritaires dictées par l'Union Européenne et la perpétuation des politiques de casse des droits des salariés et de la protection sociale, dont la loi Macron est l'illustration la plus récente, ont fait évoluer le cadre unitaire autour de l'axe CGT-FSU-Solidaires. Cet axe s'est naturellement transposé localement et ce partenariat bien ancré a débouché sur plusieurs manifestations (la dernière en date étant celle du 8 octobre 2015) tant notre contexte social propre est durablement touché par l'austérité.

Outre les dates nationales de mobilisation interprofessionnelles et le 1er mai, nous avons saisi l'opportunité de chaque visite ministérielle ou présidentielle pour descendre dans la rue rappeler nos revendications. Ce fut l'occasion de constater que le dialogue social, tant prôné dans les discours, n'avait aucune traduction dans le réel : ni Hollande, ni Valls, ni Valaud-Belkacem n'ont jamais daigné nous rencontrer, préférant les ors de la République, les poses de premières pierres ou les rencontres avec le patronat.

Une représentativité malmenée mais.....

Nos résultats locaux de 2014 s'inscrivent dans le cadre d'une baisse globale à l'échelon national. En effet, la FSU n'a pas réussi à retrouver sa 1ère place dans la Fonction Publique d'État. Il faudra composer avec cet état de fait pendant 4 ans. Cependant il faut apprécier la situation dans ses détails :

A la Territoriale, le Sdu-Clias et le Snuacte ont réalisé localement un score historique en obtenant 17 sièges en CT, un en CAP contre trois en tout au scrutin précédent rassemblant sur leurs noms plus de 1600 voix.

Nationalement, la FSU est toujours la première à l'**Éducation** ; nous enregistrons une baisse sur le plan local mais nous sommes premiers en votes cumulés des CAP et CCP ; ces réserves de voix devront être mieux exploitées pour la prochaine campagne et aiguiller nos stratégies à venir.

Dans le Supérieur, la FSU maintient sa seconde position au CTE et CPEs, est 1ère en voix à la CCP des non-titulaires.

Au CROUS, 1ère ex-aequo à la CPR, 2ème au CT d'Établissement, face à la CGTR à chaque fois.

Dans certains cas, une alliance avec cette organisation a été couronnée de succès, c'est le cas à l'**Agriculture** (CT DAAF), où cette liste commune a presque atteint la majorité absolue.

Dans l'enseignement agricole, le SNETAP-FSU est le premier syndicat avec une avance de près de 60 %. A noter que la FSU est nationalement la première organisation du ministère de l'Agriculture du fait de son score dans l'enseignement agricole.

A la Justice et plus précisément dans les scrutins concernant les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation), la FSU est la seconde organisation derrière la CGTR qui perd près de 25 points.

Il faut saluer tout particulièrement le SNE-FSU qui, aux scrutins du **Parc National** de la Réunion, conforte une excellente première place tant au CT qu'aux CCP.

Cela conforte la diversité de la FSU Réunion qui est présente aussi bien dans la Territoriale que dans de nombreux secteurs de la Fonction Publique d'État.

DES MOYENS EN MOINS

A l'issue de ces élections les moyens en décharges de service ont diminué de 7 % pour toutes les sections départementales ; pour la Réunion, nous avons fait le choix d'attribuer une partie de cette dotation à notre camarade élue par ses pairs au secrétariat du CHS-CTA de l'Éducation (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Académique). Le Rectorat refusant de donner des moyens de fonctionnement aux membres de cette instance, nous avons dû compenser ; le CHS-CT doit en effet avoir les moyens de ses missions puisqu'il traite toutes les questions liées à la santé, la sécurité au travail mais aussi les questions liées aux conditions de travail (RPS, souffrance au travail,)

Souffrance au travail

Ce sujet a été au centre de notre campagne électorale de 2014 : la FSU avait alors décidé d'organiser un congrès d'étude et d'inviter **Gérard Filoche**, militant reconnu de l'Inspection du Travail et des conditions de travail. Ce congrès a été une réussite incontestable même s'il n'a pas eu sur les élections tout l'impact que nous espérions.

Ce sujet est fondamental. En effet, le mode de gestion des personnels dans les services publics s'inspire de plus en plus des méthodes managériales du privé. Cette évolution et le développement de l'emploi précaire favorisent les abus de pouvoir et l'autoritarisme des hiérarchies à l'égard des agents. Les attaques sur nos statuts sont de plus en plus fréquentes et réorientent l'activité syndicale vers le traitement de dossiers difficiles qui conduisent parfois à des actions en justice. C'est pourquoi nous avons décidé en juin 2013 de créer un secteur juridique.

RETRAITES

Sujet emblématique entre tous marquant l'étape ultime de la solidarité inter-générationnelle, la retraite est certainement le dispositif qui a été le plus attaqué ces 20 dernières années.

Le stage de mars 2014 a enregistré une participation importante. Ce dossier étant à la fois crucial et très technique, la FSU a vivement encouragé la création de la **Section Fédérale des Retraités de la FSU Réunion (SFR)**. La FSU Réunion dispose dorénavant d'un secteur d'expertise sur le sujet.

La SFR a maintenant près de 3 ans d'existence; elle maintient ses effectifs et dispose depuis peu d'un (petit) budget accordé par la section départementale FSU. L'Intersyndicale Retraités créée en juin 2014 avec la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) et l'UCR-CGTR perdure. La création de l'Intersyndicale Retraités est importante pour le syndicalisme Réunionnais - les autres fédérations et confédérations de la Réunion ne l'ont pas encore compris, à la différence des pouvoirs publics.

La SFR-FSU est partie intégrante de la FSU et participe à toutes ses actions, sans se limiter aux seules retraites. Avec l'Intersyndicale Retraités, la SFR-FSU peut élargir les revendications retraites au secteur privé et demander le paiement des pensions du régime général le 1er jour du mois et l'instauration d'une indemnité de vie chère pour tous les retraités de la Réunion, et développer l'axe santé du syndicalisme retraité. La SFR-FSU, dans le cadre de l'Intersyndicale Retraités, a participé aux journées d'actions des retraités (3 juin 2014, 30 septembre 2015, 1er avril 2015), et a pu déjà obtenir non seulement de siéger au **CODERPA (Comité Départemental pour les Retraités et Personnes Âgées)** mais aussi que le CODERPA se réunisse.

Outre cette activité revendicative et institutionnelle, la SFR informe régulièrement individuellement ou collectivement les retraités ou futurs retraités, suivant de près toutes les réformes qui, nous le savons, réduisent encore un peu plus l'accès à une retraite décente pour tous.

ACTION SOCIALE

A la suite d'une manœuvre déloyale et malgré un engagement pris lors de la mandature précédente, la FSU n'a pas obtenu la présidence de la **SRIAS (Section Régionale Interministérielle à l'Action Sociale)**. Nos représentants dans cette instance ont pourtant pleinement exercé leur mandat en défendant une certaine idée de l'action sociale.

Son modeste budget est accaparé par des dépenses que nous contestons : une gestion très coûteuse d'un site internet bien peu alimenté et des orientations axées sur les activités de loisir reléguant au second plan les missions essentielles. Avec le soutien de la CGTR, la FSU s'était portée candidate à cette présidence pour précisément orienter les actions de la SRIAS dans une direction plus conforme aux intérêts des personnels. A défaut de pouvoir l'initier, nos représentants continueront à agir pour obtenir cette ré-orientation des plus indispensables.

UN MEILLEUR CADRE DE TRAVAIL

En juillet 2014 nous avons déménagé dans un local plus grand et plus adapté à notre activité selon le même principe d'une colocation avec le SNEP et le SNUEP. Nous pouvons dorénavant mieux accueillir les réunions, les militants et adhérents, les conférences de presse, les intersyndicales et répondre positivement aux demandes de nos syndicats d'en disposer ponctuellement pour leurs propres travaux. Cela a permis de construire une meilleure cohésion entre la fédération et ses syndicats.

Ce local se trouve être par ailleurs dans le même immeuble que celui du SNES-FSU.

On peut le dire aujourd'hui : l'interface FSU / Syndicats Nationaux fonctionne beaucoup mieux.

Si ce nouveau local y a contribué, étant plus grand, il a cependant un coût plus important qui repose sur des rentrées financières supplémentaires. En effet, en 2008, le CDFD validait la location d'un local, le coût devant être assuré par les indemnités de nos sièges au CESER et au CCEE mais ces rentrées ont diminué ces dernières années, ce qui nous a obligé à rationaliser nos dépenses notamment en matière de publications.

PUBLICATIONS

Si le papier est toujours coûteux et nuit à l'environnement, la solution du **numérique** est à l'étude. A l'occasion des élections professionnelles le site internet a été rénové mais ce travail très chronophage n'est pas, nous devons l'admettre, suffisamment régulier.

Ce rapport d'activité est l'occasion de lancer à nouveau un appel à volontariat pour assurer l'alimentation et la mise en page du site.

Nous envisageons par ailleurs de nous lancer dans les **réseaux sociaux** à l'instar de la FSU nationale et dans une forme numérique de notre revue *Ansanm* !.

LE SECRÉTARIAT

Une organisation comme la FSU n'est pas simple à faire vivre : notre section regroupe **16 syndicats**, tous différents, tous spécifiques, tous importants ; il faut donc prendre la mesure de l'ampleur de la tâche.

Notre implantation de plus en plus forte à la Territoriale a augmenté la charge de travail déjà conséquente du secrétariat. Pour y faire face, nous avons fait le choix en 2012 de désigner deux Secrétaires Départementaux.

Notre camarade, Léandre Billaud, co-secrétaire avec Marie-Hélène Dor, ayant des soucis de santé, a dû interrompre son mandat.

C'est pourquoi lors du CDFD de juillet 2015, Christian Picard a été élu pour le remplacer.

Conclure un Rapport d'Activité n'est jamais un acte définitif. Tout bilan doit pouvoir déboucher sur des perspectives et poser des jalons pour la suite. A la fin de cette mandature, les attaques contre les services publics et leurs agents n'auront vraisemblablement pas diminué.

Élargir nos partenariats au delà du seul champ syndical, comme nous l'avons fait le 6 octobre 2015 en réactivant nos liens historiques avec l'association ATTAC, ouvre des pistes de travail supplémentaires pour agir et défendre nos valeurs et nos revendications.